

M. Evans: Je voudrais revenir sur la réponse à la première question. Les provinces ont prétendu qu'elles devaient recevoir tant selon la formule. Elles n'avaient pas prévu ce montant dans leur budget parce que le gouvernement fédéral ne leur donnait justement pas raison. La question des sommes à verser semble maintenant résolue.

Quant au problème du sous-financement soulevé l'année dernière, les provinces voulaient-elles dire que les crédits que le gouvernement leur accorde étaient insuffisants ou qu'elles ne recevaient pas suffisamment, selon leurs calculs, compte tenu de ce qui devait leur revenir? A mon avis, c'est le premier cas qui s'applique et les fonds supplémentaires qui leur sont versés désormais représentent de l'argent sur lequel elles n'avaient pas compté. Bien que les provinces estiment avoir droit à cet argent, elles ne l'ont pas prévu dans leur budget. Dans ce cas, le problème de sous-financement soulevé par les provinces ne s'en trouve-t-il pas diminué? Je souhaite entendre les arguments du député à ce sujet.

Deuxièmement, monsieur le Président, je voudrais savoir quel est, selon le député, le montant du financement qui devrait être alloué aux provinces?

M. le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à permettre au député de Provencher (M. Epp) de répondre? Le temps imparti est écoulé.

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Il y a consentement unanime.

M. Epp: Le député voudrait-il bien répéter la dernière partie de sa question, que je n'ai pas entendue?

M. Evans: Dans sa réponse, le député a dit que son parti déciderait d'étendre à d'autres secteurs la formule de partage équitable des frais. Peut-il nous dire de combien, à peu près, l'adoption d'un tel régime augmenterait la contribution fédérale aux provinces au titre de l'assurance-maladie?

M. Epp: Monsieur le Président, pour répondre en premier à la dernière partie de la question, j'espère que le gouvernement le fera ou que tout parti d'opposition qui essaye de prendre sa place, dès que le député et ses collègues rassembleront tout leur courage et déclencheront des élections, le fera également. Nous avons évidemment certaines données précises à l'esprit, mais nous ne voulons pas les divulguer...

M. Evans: Ce n'est pas juste.

M. Epp: Je ne veux pas suivre l'exemple des libéraux. Je consulterai les provinces en vue de discuter avec elles d'un problème qui est principalement de leur ressort. Je puis dire au député que c'est ce que je compte faire.

Quant à l'autre question touchant le financement, certaines provinces prétendent depuis le début qu'elles ont été lésées d'une certaine partie des fonds qui, selon elles, leur étaient dus selon la formule en vigueur. Il convient en fait de se demander dans quelle mesure, si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre des Finances avaient donné cet argent aux provinces, nous ne connaîtrions pas aujourd'hui les problèmes qui se posent dans le domaine des soins de médicaux.

M. Louis R. Desmarais (Dollard): Monsieur le Président, dans leurs efforts pour sortir de la récession, les Canadiens se posent actuellement bon nombre de questions ardues. Cette situation doit-elle se produire à nouveau? Sommes-nous à tout

jamais voués à être un pays à la traîne dont la prospérité économique dépend des autres? Ou pouvons-nous prendre une initiative vraiment différente? Pouvons-nous, en tant que pays, prendre une voie audacieuse et nouvelle en vue d'assurer un avenir plus prometteur, à nous et nos enfants? Cela ne fait aucun doute.

La nature a offert au Canada un moyen inestimable d'assurer son propre salut économique. Grâce à ce moyen, nous pouvons à la fois échapper aux contraintes de notre dépendance économique et ouvrir la voie au reste du monde dans un secteur vital d'intérêt général en vue d'apporter un nouvel espoir aux millions d'hommes qui souffrent de la faim. Ce moyen est l'eau, l'or blanc du XXI^e siècle. Grâce à une gestion originale et efficace de cette ressource inestimable, nous pouvons produire des richesses. Nous pouvons créer et maintenir une vaste gamme d'emplois nouveaux et intéressants pour les Canadiens, tout en améliorant la qualité générale de la vie sur notre continent, depuis le Cercle arctique jusqu'au cœur du Mexique. Nous avons tous les moyens voulus pour réussir, c'est-à-dire les richesses naturelles, la technologie et une situation géographique qui est un don des dieux. Ce qu'il nous faut, c'est la perspicacité voulue pour saisir cette chance et la volonté et le courage de la transformer en réalité concrète.

• (1200)

Voyons un peu les moyens à notre disposition. Le Canada jouit de plus grandes réserves d'eau que n'importe quel autre pays du monde. Avec une population bien inférieure à 1 p. 100 de la population mondiale, nous comptons plus d'un quart de toutes les réserves d'eau douce. Cet accident de la nature a déterminé notre histoire. Toutefois, nous ne semblons pas conscients de l'énorme potentiel que représente cette richesse lorsque nous planifions normalement notre avenir. A moins de nous ressaisir et de comprendre toutes les conséquences de notre position au sein du monde actuel, nous serons très bientôt forcés de nous en rendre compte.

Dans le monde, la répartition inégale des réserves d'eau est à l'origine de famines et de misères humaines indescriptibles. Alors que nous approchons du tournant de l'an 2000, la triste réalité entraîne derrière elle les germes de tensions internationales croissantes et le risque de conflit mondial. Sur notre continent, la crise n'est pas aussi grave, mais ce schéma de répartition inégale est tout aussi évident. Plus de 90 p. 100 de la population canadienne est concentrée sur une bande de 300 kilomètres le long de la frontière canado-américaine. Et pourtant, plus de 60 p. 100 de l'eau douce que charrient nos puissants fleuves et rivières coule vers le nord. Ainsi, tous les jours, ces rivières septentrionales déversent un nombre incalculable de millions de gallons d'eau parfaitement pure dans les eaux salées de l'Arctique. En même temps, nos Grands lacs ont désespérément besoin d'un bon nettoyage par un afflux d'eau pure. Notre agriculture est menacée dans de plus en plus de régions du pays, l'expansion industrielle est restreinte ou arrêtée par le manque d'eau et le problème de la pollution ne fait que s'aggraver.

L'envergure du problème causé par le manque d'eau dans l'ouest du Canada était mentionnée il y a une quinzaine de jours par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) dans un exposé présenté à la Commission royale d'enquête sur l'union économique. Le ministre notait que les Prairies canadiennes étant une région semi-aride il y avait plus d'évaporation que de